



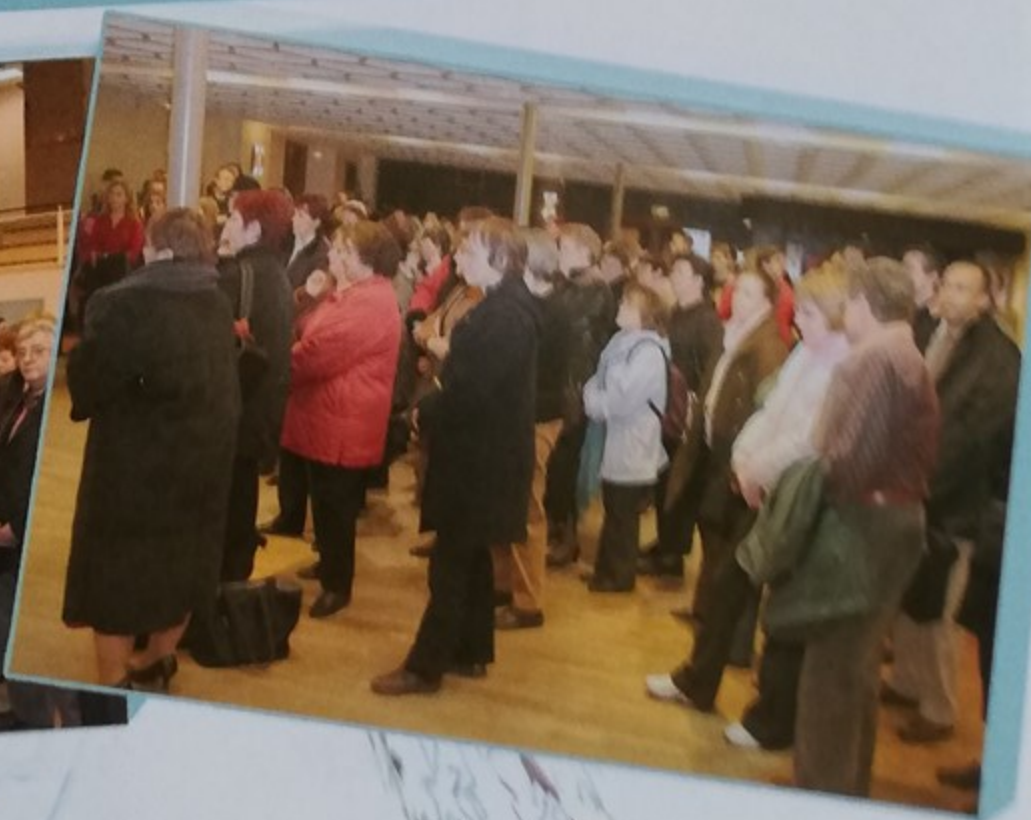
Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 36 - FEVRIER 2007



*Meilleurs vœux  
à toutes  
et à tous*





## Notre ville

### Sommaire

Notre ville : logement des Chères Vignes .....	3
Novembre-Décembre à Montataire .....	4
Edito du Maire .....	5
Culture .....	6
Contrat urbain de cohésion sociale .....	7
L'hôpital public en danger .....	8 et 9
Nouveaux lycées dans l'Oise .....	10
Photo insolite .....	11
Associations .....	12
Tribune libre .....	13
Portrait : François Schimtt .....	14
Etat-civil, brèves .....	15

### Montataire en lumière



Comme chaque année, de nombreux habitants ont illuminé façades et jardins à l'occasion des fêtes

**Vivre ! - N° 36 - Février 2007**

Vivre ! : Magazine mensuel officiel  
de la Ville de Montataire

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

[www.mairie-montataire.fr](http://www.mairie-montataire.fr)

Téléthon 2007 :  
L'objectif de 7000 € a été dépassé



Bravo et félicitations à tous les bénévoles  
qui ont permis de collecter 7213 €





# Logements des Chères Vignes



**L**a première pierre a été posée au mois de mai 2006 et la dernière devrait l'être autour du mois de mars. Il s'agit de l'opération de construction de huit logements collectifs et de deux maisons individuelles dans le quartier des Chères Vignes. Situés plein sud et dominant la ville, le printemps sera la saison parfaite pour les inaugurer.

Les logements situés au rez-de-chaussée disposeront d'une terrasse et d'un jardin d'une dimension tout à fait correcte et d'une entrée sur la rue qui permettra de garer deux véhicules. Les logements situés à l'étage sont

tous dotés d'une terrasse et d'une grande baie vitrée qui permettront d'apprécier l'ensoleillement à sa juste valeur. Tous les logements disposent d'un garage, accessible depuis un escalier privé.

Après deux ans, les occupants pourront décider de les acheter. Il s'agit là de logements sociaux à loyer intermédiaire dont le montant variera (hors charge et garage) de 525 € pour les T2 à 638 € pour les T3 et 720 € pour les T4 pour une surface allant de 60 à 80 m<sup>2</sup> habitables.

## La tradition des Chères Vignes

Le quartier gagnera en charme une fois que le Bois Godard sera aménagé à l'horizon 2010. Tout en lui gardant son caractère rustique, un cheminement piéton sera mis en place et permettra de rejoindre à pied la Cavée d'Angy. Mais le plus original sera la planta-

tion d'un carré de vigne au cœur de ce bois pour renouer avec la tradition vinicole qui a marqué Montataire jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle. C'est sans doute de là que la Sente des Chères Vignes tire son nom. On célébrera donc les vendanges à Montataire dans quelques années, comme au bon vieux temps. Une bonne manière de tisser des liens entre habitants.

Mais avant, il faudra planter, tailler, épamprer, éclaircir les pieds de vigne pour qu'ils arrivent à maturité. Cette tâche serait confiée à une association qui pourrait être gérée par les bénévoles qui le souhaiteront.





## Novembre-Décembre à Montataire



Cabaret apéritif "il y a 70 ans, le front populaire" à la salle de la Libération, spectacle proposé par l'AMEM, le service de la lecture publique, l'atelier théâtre et les enfants des écoles de Montataire



Très forte affluence au loto annuel de l'association des échanges franco-allemands dont les membres préparent activement le 45ème anniversaire du jumelage entre Montataire et Finsterwalde



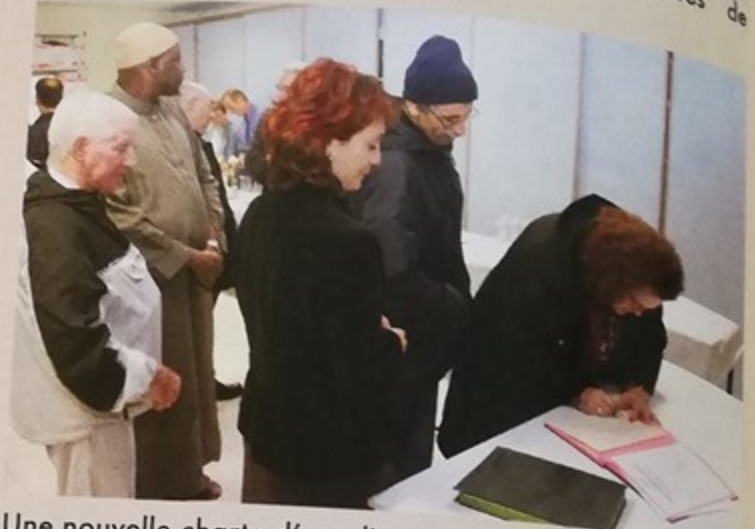
"Putain d'vie" par le théâtre de l'échappée, un mélange de chansons, d'accordéon et de textes



Fête de fin d'année des centres de loisirs à la salle de la Libération, soirée animée par le clown Rafistol



"La compagnie" basée depuis dix ans à Montataire a présenté sa sixième production "la tête des autres" de Marcel Aymé



Une nouvelle charte d'escaliers au 5, rue Jacques Decour a été signée par les locataires et Oise-habitat



Réception conviviale à l'occasion de la remise des colis de fin d'année



Visite du Père Noël dans les écoles maternelles où un jouet est offert à chaque enfant par la municipalité



Lors d'une séance sur la laïcité à l'occasion d'un nouvellement à nouveaux concours de notre république diverses qui co



Invités par le C spectacle "l'oi puis à un goût



Mme Desch M. Claustre, par la municipal Noël





Lors d'une chaleureuse réception, le maire a remis un livre sur la laïcité à chacune des personnes de notre ville qui a nouvellement acquis la nationalité française. Il a félicité ces nouveaux concitoyens rappelant les luttes qui ont permis à notre république d'être ouverte aux apports de populations diverses qui constituent notre nation



Invités par le CCAS, les enfants de Montataire ont assisté au spectacle "l'oiseau de pluie" par la Compagnie Hall Boop, puis à un goûter offert à la fin de la représentation



Mme Deschamps, adjointe aux affaires scolaires et M. Claustre, conseiller municipal, remettent un livre offert par la municipalité aux élèves des écoles élémentaires pour Noël

## L'édito du Maire

### Logement : les paroles sont une chose, les actes une autre

L'action des associations a contraint le gouvernement, à annoncer un projet de loi sur l'opposabilité du droit au logement. Mais si demain un tribunal condamne un maire à loger des personnes, comment pourra-t-il le faire si les logements n'existent pas ?

La politique de la ville, a permis des réalisations comme à Montataire (démolition-reconstruction de la cité Uhry par exemple). Cependant il s'agit d'un dispositif national qui reste bien insuffisant. Depuis plusieurs années la contribution des entreprises au logement social a baissé sensiblement et le gouvernement actuel se désengage sur les financements d'Etat. Il vient de promettre 70 millions d'euros, mais sans préciser que cette somme correspond seulement à la moitié de son désengagement sur la loi de finances 2007 en construction de logements sociaux ! Il promet aussi 17 000 logements HLM supplémentaires mais uniquement pour les spécialiser au système de sortie de l'hébergement d'urgence, ce qui ne répondra en rien par exemple aux 3200 demandes logements enregistrées dans notre agglomération, aux 26000 dans notre département.



Depuis le début des années 80, l'Etat reste toujours dans la même logique : limiter le logement social aux plus démunis et n'offrir à tous les autres que la possibilité de louer ou d'acquies un logement aux conditions du marché, souvent à des prix exorbitants en raison de la spéculation immobilière.

Notre ville, chaque année, entreprend de nouvelles opérations qui visent à la diversification des logements et à la mixité sociale. Mais il faut beaucoup plus de moyens pour construire davantage et toujours mieux. Comment faire ? Il est urgent d'appliquer la loi en exigeant que l'engagement de 20% de logements sociaux minimum dans chaque commune soit tenu. Dans le sud de l'Oise, un certain nombre de villes sont concernées car il n'est plus acceptable que l'essentiel de l'effort soit supporté par l'agglomération creilloise dont les taux de logements sociaux sont de 37% à 57 % selon la ville. Le pays doit aussi faire un effort de solidarité et d'efficacité économique en consacrant au moins 2% du PIB pour le logement. Cela permettrait de créer des milliers d'emplois dans la construction. Les 115 milliards d'euros des Livrets A pourraient être utilisés; la cotisation patronale pour le logement aujourd'hui fixé à 0,45% du montant des salaires bruts devrait être ramenée à 1%; il faut aussi envisager la taxation de ceux qui bénéficient de la spéculation financière et de la hausse des loyers. À Montataire, nous allons continuer notre travail avec différents partenaires sur des projets qui devraient voir la construction de plus de 350 logements d'ici 4 ans. A commencer par une centaine d'ici fin 2008, sente des Chères Vignes, cité Mertian, cité Louis Blanc, rue Abel Lancelot, Place Auguste Génie, Cité Jules Uhry, et à Magenta. Un fascicule édité par la municipalité vous présentera prochainement ces opérations.

Jean-Pierre Bosine



## Culture

**Vendredi 2 février 20 h 30**  
**Le Palace**  
**Chanson humoristique**  
**Les Frères Brothers**

Des chansons avec leurs voix seules, des textes à l'humour ravageur, un regard acide sur le monde et ses travers. Toujours en finesse.  
Tarif : 4 à 10 €

**Mercredi 7 février - 11 h**  
**Le Palace**

### Chiffonnade

Danse pour les enfants à partir de 1 an, et leurs parents.

Ce spectacle mêle la danse, les voiles, les tissus et l'eau. La chorégraphe, Michèle Dallut a longtemps vécu à Montataire.

Tarif : 4 €



**Vendredi 9 février - 20 h 30**  
**Le Palace**

### Debout sur le zinc

Un groupe à la puissance musicale et l'énergie communicative. Des textes poétiques, un brin engagés, mélancoliques parfois qui ont conquis un large public. Des rebelles (?) heureux d'être sur scène, entre rock, folk et klezmer... une musique bien à eux, avec un son de violon reconnaissable entre tous.

Tarif : 6 à 13 €



**Jeudi 22 février - 19 h**  
**Vendredi 23 février - 20 h 45**  
**Le Palace - Théâtre**

### Le Numéro d'équilibre

Une collaboration avec La Faïencerie Théâtre de Creil  
Avec présentation du travail de l'atelier encadré par Jérôme Hankins, metteur en scène et Benjamin Charlery, assistant à

la mise en scène, avec des jeunes de l'atelier théâtre du lycée André Malraux et des jeunes de l'association JADE le jeudi 22 février à 17 h 30 salle de la Libération

Une pièce où le drame côtoie le grotesque. Le monde est entre les mains de personnages absurdes et touchants, peut-on, doit-on sauver le monde ? (attention c'est une billetterie Faïencerie, nous consulter)

**Pour ados-adultes**  
**lundi 26, mardi 27 février,**  
**jeudi 1er et Vendredi 2 mars**  
**de 14 h 30 à 17 h,**

### Stage de danse

**Chapelle de l'école Jean Jaurès**  
Atelier chorégraphique encadré par Thierry Thieu Niang

Ce projet est une collaboration Le Palace-La Faïencerie théâtre de Creil  
Pour tous renseignements et réservation : Le Palace - service culturel de Montataire : 03 44 24 69 97

**Jusqu'au 10 février**  
**au Palace**

**Exposition de peinture**  
**et sculpture**

### Matisse hors les murs

Avec les élèves  
de l'espace Henri Matisse de Creil  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 16 h.

## Le billet de la Compagnie Chenevoy

**En espérant que 2007 a bien démarré pour vous !**

Tout d'abord nous sommes ravis de vous avoir vu si nombreux et enthousiastes aux deux premiers APERO/THEATRE. Vous y avez découvert les «lectures mises en scène» de «Elle» de Marie Pierre Cattino et «Jusqu'à ce que la mort nous sépare» de Rémi De Vos.

Ce furent des moments très conviviaux et la légèreté de cette formule a permis aux comédiens et au public de se rencontrer autour d'un verre et d'échanger sur ces textes, fort et bouleversant pour le premier, drôle et caustique pour le second.

Depuis le temps qu'on en parlait, ça y est ! les auteurs ont été lâchés dans la ville depuis le 29 Janvier.

Vous les croiserez dans la rue, au café, au théâtre, à la R.P.A... Vous pourrez aussi les contacter au service culturel ou au bureau de la compagnie\* pour échanger avec eux sur Montataire, sur votre vie dans cette ville, sur ses grands moments d'histoire etc... Ainsi, récoltant vos paroles, ils écriront le texte du spectacle que nous monterons ensemble pour juin 2008.

Voici leurs noms et la date de leur présence parmi vous :

Emmanuel Darley et Philippe Sabres du 29 janvier 2007 au 4 février 2007

Catherine Zambon et Philippe Sabres du 13 février au 19 février

Catherine Zambon et Emmanuel Darley du 13 mars au 19 mars.

En janvier, que ce soit aux Fonds de Nogent à Montataire, à Saint Laurent du Var ou à Laon, «Les 7 jours de Simon Labrosse» continuent leur tournée avec succès.

Si vous souhaitez rejoindre l'atelier théâtre adolescent et adulte du mardi de 18 h à 20 h, vous pouvez encore vous inscrire en téléphonant à Yves Chenevoy au : 06 60 75 25 51.

**À bientôt à tous**  
**et bon Mardi gras !!!**

\* Le Service culturel ayant déménagé ses bureaux au Palace, la compagnie Chenevoy garde pour le moment son bureau au 3, rue de Condé.

# Le de

La création  
cohésion s  
contrats de  
entre 2001  
dispositif q  
villes de l'a

C réés p  
ces no  
de six

trois ans s'a  
domaines pri  
l'accès à l'e  
économique,  
du cadre de  
l'égalité des  
prévention d  
santé.

Ainsi, face à  
plusieurs qu  
communauté  
(CAC) va  
l'État un C  
sociale (CU  
sit bénéficie  
Ce dernier  
population c  
moins de 25  
89 % des  
grande part  
1970.

## Un finance pour 2007

C'est au to  
consacrer  
dont 109 00  
à destination  
Martinets, C  
Nogent 15  
8 900 €. Un  
qui avait été  
ville puisqu  
à 750 000 €  
Mais avant





## L'Hôpital public en danger



### Entretien avec Loïc Pen, médecin urgentiste à l'hôpital Laennec de Creil

*L'hôpital de Creil accuse un déficit de 15 millions d'euros. Comment l'expliquez-vous ?*

C'est assez simple : les recettes qui nous sont allouées par l'Etat via l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) ne correspondent pas aux dépenses que nous engageons pour soigner les patients. Alors soit on dépense trop, soit on ne reçoit pas assez, le problème étant que plus la médecine se modernise, plus son coût est élevé. On peut en effet décider de ne plus faire de scanners car ça coûte trop cher mais des maladies nous

échapperont et des gens en mourront. Dans ce cas, il faut dire aux Français que nous ne les soignerons plus s'ils n'ont pas d'argent. C'est le choix des USA qui comptent 45 millions de personnes privées de soins. Ce n'est ni plus ni moins que la fin du droit à la santé. Mais cette décision doit être débattue avec l'ensemble de la société.

### *L'existence de l'hôpital de Creil est-elle menacée ?*

Quelle que soit la situation, je ne pense pas que l'hôpital de Creil disparaisse. Mais accueillera-t-il toujours les gens de la même façon, quels que soient leur revenu et leur état ? Ce n'est pas sûr depuis la réforme «Hôpital 2007». Celle-ci a introduit

une sorte de contrat financier entre l'administration de l'hôpital et le médecin, qui se traduit par l'octroi d'une enveloppe financière à ce dernier : s'il la dépasse, le médecin court le risque d'une mutation; s'il la respecte, son salaire est augmenté. On aura donc intérêt à faire des économies pour augmenter nos salaires. D'un point de vue éthique, c'est scandaleux !

Prenons un exemple : l'ARH m'octroie 100 euros pour soigner une appendicite. Si mon patient est jeune, n'a pas de problèmes sociaux et ne présente pas d'autres pathologies, je pourrai le renvoyer chez lui rapidement. Dans ce cas, les 100 euros m'auront suffi à le soigner, c'est donc



# MONTATAIRE

VILLE SOLIDAIRE



Montataire  
VILLE DE L'OISE

## RÉTROSPECTIVE 2006



Janvier :  
Premier coups de pelleuse  
pour la démolition des immeubles  
de la cité Jules Uhry

Février :  
Près de 250 personnes  
au Palace le 3 février 2006  
pour participer à la soirée débat  
organisée par la ville de Montataire  
et l'association ATTAC-Oise, autour  
d'un film d'Hubert Sauper  
"Le cauchemar de Darwin"



Mars :  
C'est parti, pose du premier boulon  
du nouvel espace de rencontre,  
livraison en 2007



# RÉTROSPECTIVE 2006



Avril :  
42 exposants et centres de formation  
confondus ont accueilli plus de 700 jeunes  
au forum pour l'emploi



Mai :  
Pose de la première pierre pour l'opération  
de construction de logements dans le quartier  
des Chères Vignes, huit logements collectifs  
et deux logements individuels  
livraison en 2007



Mai :  
5ème festival  
"Danses et musiques du monde"



Juin :  
Fête de la musique dans la cour  
de l'église Notre-Dame



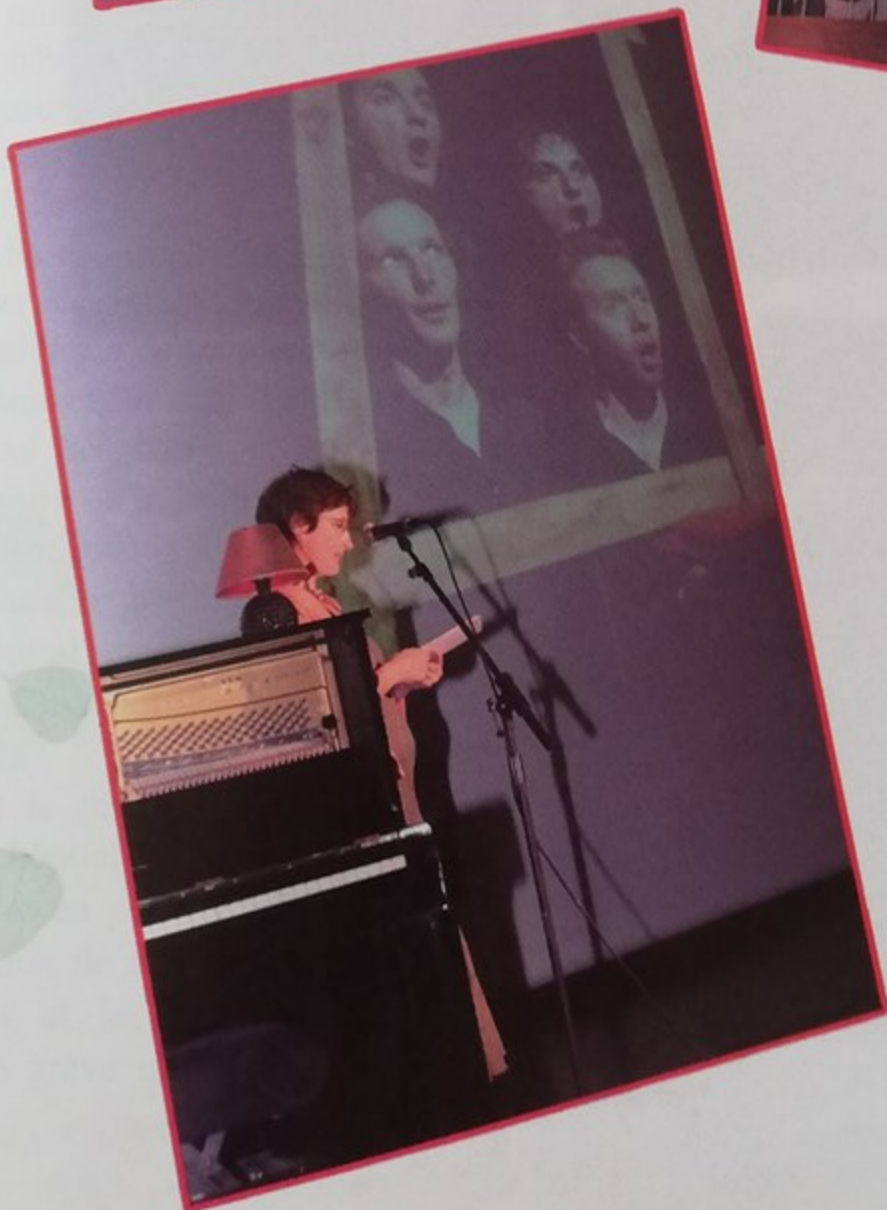
# RÉTROSPECTIVE 2006



Juillet :  
Traditionnel feu d'artifice du 13 juillet,  
sur le thème du Front populaire



Août :  
Fête foraine et spectacle organisés par le comité  
des fêtes comme chaque année au mois d'août



Septembre :  
Présentation de la saison culturelle 2006-2007 au Palace.  
La salle a été renouée en 2006 et vous accueille dans un  
cadre chaleureux et convivial



# RÉTROSPECTIVE 2006



Octobre :  
Le film de Michel Roger consacré au Front populaire a fourni une nouvelle occasion de célébrer cet événement qui a bouleversé la société française.  
Irénee Bas, ouvrier en 1936, témoigne

Novembre :  
Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918 avec la participation des élèves des écoles et du collège qui ont interprété le très beau et émouvant chant de Craonne



Décembre :  
Comme chaque année, nos retraités reçoivent un colis offert par la Municipalité



rentable po  
patient est  
besoin d'un  
lui trouver  
il est dépri  
vention ps  
d'autres  
prescrire  
cas, cette  
suffira pa  
sera alo  
rentable p  
cement c  
n'ont auc

Quelles  
tion entr  
Ne disp  
pour ho  
attende  
urgence  
inhuma  
méprisé  
et su d  
dame c  
paraît b  
vivre p  
hospita  
d'une  
brouha  
manqu  
parce  
a une  
person  
Le M  
pleine  
passe  
de l'  
résult  
qu'il  
Pour  
réfor  
ment  
l'opp  
médi  
men  
cien



rentable pour l'hôpital. Mais si mon patient est sans domicile fixe, j'aurai besoin d'une intervention sociale pour lui trouver un hébergement; si en plus, il est déprimé, je solliciterai une intervention psychologique et s'il présente d'autres pathologies, je devrai lui prescrire un traitement, etc... Dans ce cas, cette enveloppe de 100 € ne me suffira pas à soigner ce patient qui sera alors considéré comme non rentable pour l'hôpital. C'est un financement conçu par des technocrates qui n'ont aucun lien avec la réalité.

**Quelles conséquences une telle situation entraîne-t-elle sur les usagers ?**

Ne disposant pas d'assez de place pour hospitaliser les gens, les patients attendent dans les couloirs des urgences dans des conditions inhumaines. La dignité est en effet méprisée quand on doit passer, au vu et su de tous, le bassin à une vieille dame qui a envie de faire pipi. Cela paraît bête mais c'est insupportable à vivre pour les patients et le personnel hospitalier qui n'est pas responsable d'une telle situation même si, dans le brouhaha des urgences, celui-ci peut manquer d'attention ou être excédé parce qu'il y a du monde partout. Il y a une convergence d'intérêts entre le personnel hospitalier et les patients. Le Ministre de la santé est par contre pleinement responsable de ce qui se passe dans les couloirs des urgences de l'hôpital de Creil car c'est le résultat d'un choix de santé publique qu'il fait.

Pourtant le pire est à venir car la réforme hôpital 2007 sera définitivement mise en place fin 2007 malgré l'opposition de tous les syndicats de médecins et les multiples mouvements de grève menés par les praticiens.



Le docteur Loïc Pen et le Maire de Montataire remettent aux usagers l'appel pour défendre le service public hospitalier

C'est pourquoi nous attendons beaucoup de l'appel des élu-e-s de l'agglomération creilloise qui doit s'amplifier et être relayé au niveau national pour que le prochain gouvernement, quel qu'il soit, revienne sur cette réforme qui signifie la destruction de l'hôpital public.

**Pour l'hôpital signez l'appel-pétition**

A ce jour près de 500 habitants ont signé l'appel-pétition lancé par les élus et le personnel de l'hôpital qui est consultable sur le site de la commune :

<http://www.maire-montataire.fr>

La pétition est à votre disposition dans les accueils municipaux ou auprès du cabinet de maire.



Une pétition pour l'hôpital est proposée par les élus et disponible dans les accueils municipaux



# insolite



# insolite



## Associations-brèves

Dans le cadre de la manifestation annuelle "écran ouvert sur la ville", 27 films réalisés par les membres du Vidéo-travelling ont été projetés au cinéma Palace



Le Maire a félicité les membres de l'association Vidéo-travelling qui chaque année présentent une manifestation originale de diffusion d'œuvres vidéos d'amateurs, unique dans notre région.

## Société ouvrière d'horticulture et de tempérance de Montataire

L'assemblée générale  
et la distribution  
des graines auront lieu

**Dimanche 11 février 2007**  
à 14 h 30  
Salle de la Libération  
à Montataire

Possibilité de commander  
des plants de pommes de terre



## Association des Donneurs de sang bénévoles

Rendez-vous pour  
son assemblée générale le :

**Samedi 10 février 2007**  
à 17 heures  
Salle de la Libération  
à Montataire

## Collecte de sang

**Lundi 12 février 2007**  
à partir de 15 heures

Salle de la Libération  
à Montataire

## Super loto du Basket-ball

De très nombreux lots dont  
un séjour d'une semaine pour  
6 personnes en Vendée

**Dimanche 4 mars 2007**  
ouverture des portes à 12 h 30  
loto à 14 h Salle Marcel Coene  
Montataire

## Des écoliers écrivent à M. le Maire

Bonjour Monsieur le Maire,

Nous vous remercions pour tout ce que vous faites pour la  
ville en particulier pour les écoles.

Cette année encore, vous nous avez gâtés, chouchoutés  
aussi, nous vous remercions pour le cinéma qui nous a beaucoup  
plus et pour les livres qui sont toujours intéressants.

Nous savons que cela coûte cher.

**Classe de CM2**  
**de l'Ecole Maurice et Lucie Bambier**  
**Montataire**



Groupe communiste  
et républicain

Ensemble au service de notre population

2007, une année nouvelle comme et il est de circonstance de présenter ses vœux. Notre groupe vous présente les siens, les meilleurs, de santé d'abord, une richesse instimable qui nécessite entre autres des moyens de vivre décemment.

Cette question des conditions de vie est la préoccupation principale à l'approche d'échéances électorales dont les enjeux sont si importants. Que le débat démocratique ait lieu pour vous forger une opinion et faire un juste choix est une exigence que doivent respecter les médias, en particulier la télé qui nous en prive actuellement, comme si tout était "joué" d'avance.

Les considérations générales ne sauraient nous faire oublier que la majorité municipale, que nous formons, œuvre collectivement à vous rendre la vie moins dure. Un coup d'œil dans le rétro montre que si il reste évidemment à faire, nous n'avons pas à sous-estimer ce qui a déjà été fait.

En 2006 la refonte de barèmes des tarifs municipaux permet à un plus grand nombre de Montatairiens de bénéficier des services de notre ville, culturel et sportif, restauration scolaire, péri-scolaire, en est un exemple probant.

La majorité municipale composée de deux groupes agit pour continuer d'avoir les moyens de son action pour répondre à vos besoins. Elle agit pour préserver et développer l'activité industrielle génératrice d'emplois, maintenir et développer le commerce de proximité et l'artisanat, une réforme de la fiscalité en prenant en compte le revenu des ménages, une taxation des actifs financiers des entreprises.

Au regard de ce que nous avons fait en commun, les élus communistes et républicains ont le souci d'assurer la continuité du "travailler ensemble" de la majorité municipale d'ici Mars 2008. Et pourquoi pas après.

Bonne année 2007

Les élus du groupe communiste  
et républicain

Groupe socialiste  
et républicain

Les Montatairiens se sont inscrits  
en nombre !

Vous êtes 914 à vous être inscrits sur les listes électorales au 31/12/06... soit deux fois plus qu'en 2005 (seulement 453 nouveaux inscrits) ! Vous avez même été 37 à venir vous inscrire le matin du 30 décembre. A Montataire, différentes initiatives incitant à s'inscrire sur les listes électorales ont été menées par les jeunes eux-mêmes. Les élus socialistes se sont également démenés avec plusieurs actions au lycée A. Malraux de notre ville et l'inscription d'un message -hélas trop discret si nous le comparons aux villes de Creil et Villers-Saint-Paul- sur le site internet de notre ville ainsi que dans le magazine municipal.

L'année 2007 qui débute est en effet cruciale (élections présidentielles et législatives) pour notre avenir car ce sera le moment de rejeter par les urnes la politique ultralibérale d'un Ministre candidat qu'il souhaite poursuivre et amplifier, malgré des discours mensongers et ce sera le moment de pouvoir faire le choix d'une société plus juste dans laquelle nos valeurs de justice, de liberté et d'égalité deviendront réalité.

La politique dévastatrice du gouvernement se traduit, aujourd'hui pour la France, les Montatairiens et Montatairiennes, par plus de difficultés à « boucler » les fins de mois, encore plus de salariés avec des contrats précaires, plus de chômeurs, notamment de nombreux jeunes et ils sont nombreux à être touchés à Montataire.

Pour la ville et ses habitants, cette politique signifie une diminution des ressources de la ville de la part de l'Etat et la baisse de taxe professionnelle due aux licenciements des entreprises qui ont pour conséquences des choix budgétaires contraignants pour notre ville. Qu'en pensez-vous ? Faites-nous part de vos réactions sur le blog des élus socialistes de Montataire :

[www.montataire.parti-socialiste.fr](http://www.montataire.parti-socialiste.fr)

Vos élus socialistes :

Marie-France BISSANGOU,  
Patrick BOYER, Colette BURATO,  
Ludivine CORTES, Muriel DACHEUX,  
Stéphane GODARD, Louis RAYMOND  
et Alain WOZNIAK :

[psmontataire@laposte.net](mailto:psmontataire@laposte.net) ou 03 44 64 44 37

Tribune libre

Groupe  
«Montataire  
Pour Tous»

Les tarifs municipaux en baisse...  
Mais à quel prix !

En septembre 2006, dans votre boîte aux lettres, parmi les nombreux prospectus de réclame, il y en avait un issu de la mairie : «Bonne Nouvelle Tarifs Municipaux en Baisse».

Le maire expliquait que les tarifs baissaient pour mieux prendre en compte les revenus des familles.

Il faut savoir que si les prix des tarifs ont baissés, le prix de revient du service lui, reste toujours le même. Le salaire de l'employé municipal, les prix du gaz, de l'électricité etc... n'ont pas diminué et certainement ont même augmenté... Or, ce qu'il faut savoir c'est que le taux d'occupation des services proposés à la population est, pour certains, très faible. La population a à sa disposition un nombre de services très important mais qui ne sont pas suffisamment utilisés. La délibération 23 du dernier conseil municipal mettait en évidence en outre, le taux d'occupation pour 2005 de la crèche ( 53,09%) et la halte-jeux (54,28%). Je vous laisse réfléchir sur les conséquences financières

Pour pouvoir continuer à bénéficier des subventions, l'objectif en 2007 sera d'atteindre 70% du taux d'occupation.

Sur la base du budget prévisionnel, pour l'année 2006, la ville de Montataire a budgété une dépense de 1581,60 par habitant (pour info, Creil moins de 1000)

Aujourd'hui, la ville de Montataire est riche mais qu'en sera-t-il demain ? ?

Dans le prospectus distribué en septembre une habitante écrivait au Maire : « Merci beaucoup d'avoir pris en compte les charges que supportent les classes moyennes... Excellente surprise.. Que d'activités en perspectives ! »

Eh bien Madame, sachez qu'à très court terme, pour bénéficier de ces services il nous faudra les partager avec d'autres villes car sans un taux d'occupation suffisant, ces services disparaîtront...

Venez à notre permanence en mairie le samedi de 10h à 12h et nous vous parlerons des autres services.

Jean-Pierre Mercier

Vos réactions :  
[jeanpierremercier@hotmail.fr](mailto:jeanpierremercier@hotmail.fr)

Note de la rédaction : afin de respecter la responsabilité des auteurs, nous publions les textes de cette page tels que nous les recevons, sans apporter de correction, ni orthographique, ni de syntaxe.



# “Ça me tombait toujours sur la tête”

Entretien avec François Schmitt, un homme qui se livre avec discrétion et précaution comme s'il avait peur de trop en dire, presque embarrassé qu'on veuille parler de lui. Une réserve qui tranche avec sa chaleur.

C'est peut-être pour cette raison qu'il évoque sa vie avec humilité. Une vie consacrée presque entière à l'engagement. «Je n'admettais pas que les patrons s'en mettent plein les poches alors que les ouvriers tiraient le diable par la queue.» François Schmitt sait bien de quoi il parle, lui qui a commencé à travailler dès l'âge de 14 ans car son père est rentré mutilé de la guerre de 14. Celle qu'on a appelé la Der des der mais qui n'a eu de dernière que le nom. Aîné de cinq enfants, François Schmitt n'avait pas d'autres choix que «d'enfiler les bleus» pour aider sa famille. «Mes sœurs ont également travaillé dès que possible». Trop pauvre, sa famille ne pouvait se passer de son soutien. C'est pourquoi il ne s'engage pas dans la Résistance et se refuse même à commettre des actes volontaires de sabotage car, réfractaire au travail obligatoire en Allemagne, il était en situation irrégulière vis-à-vis de l'occupant. «Mais quand je pouvais les emmerder (les Allemands), je les emmerdais». Et de se souvenir fièrement de son ami intime, Nenes, autrement dit Ernest Biette qui «lui faisait de la Résistance». Fort de ses responsabilités familiales, François Schmitt reprend dès la fin de l'occupation son travail là où il l'avait laissé, à la Tréfilerie, de Creil, rue des usines, où il transforme des métaux en fil de fer. Il y restera quarante ans, jusqu'à la retraite. Et tant mieux car, syndicaliste notoire, «personne ne m'aurait embauché ailleurs». François Schmitt le dit du bout

des lèvres car il ne veut surtout pas passer pour un héros. Il faut dire qu'il est allé à bonne école, celle de 1936. Il avait 13 ans. C'est alors toute la famille qui se syndique. C'est donc tout naturellement qu'après la guerre, il devient délégué du personnel et ce jusqu'à la retraite. Il siègera également au Conseil d'administration de la sécurité sociale et de l'Urssaf sans compter ses fonctions de conseiller municipal. «Je n'étais jamais candidat à rien mais ça me tombait toujours sur la tête». Il s'en excuse presque. Et puis, «on n'était pas membre du Parti communiste avec seulement sa carte dans la poche». François Schmitt l'a largement prouvé sur le terrain. «On ne dormait pas beaucoup. Le Conseil municipal traînait parfois jusqu'à une heure du matin et il fallait se lever le lendemain à 5h pour aller travailler. Avec ma femme, on correspondait par des petits mots. Elle avait du mérite. Si bien que les enfants ne veulent pas entendre parler de politique !» Mais sans regret car lui, la politique, c'était sa passion à laquelle un



accident de voiture l'a contraint à mettre un frein car il ne pouvait plus se déplacer comme autrefois... Mais François Schmitt n'est pas du genre à pleurer sur son sort.

Il se replonge alors dans son autre passion, le jardin, qu'il n'a jamais vraiment abandonné. À l'adolescence, il s'occupait déjà du potager qui permettait de compenser les faibles revenus familiaux. Pendant la guerre, c'était salutaire. Aujourd'hui, il se consacre surtout à l'arboriculture. «J'ai toujours greffé» lance-t-il dans un sourire. Il a planté des figuiers, un olivier et des actinidias qui lui donnent quelque mille kiwis par an. Il les récolte la semaine du 11 novembre et les laisse mûrir pendant quatre mois dans une cave dont il surveille attentivement le niveau d'humidité, «ni trop, ni pas assez». Pour les olives, c'est moins évident «une fois, j'en ai eu une et cette année deux !». Mais peu importe car ces choses-là sont affaire de passion, elles ne souffrent pas le calcul !

Les annon  
l'objet d'u  
tion de sa  
nonce.

Octobre 2  
ASSEBAN

Novemb  
CARDOS  
MAGIME

Décemb  
ADAMB  
JUSSEAU  
ADAM Z  
SEMED  
GABOR

Depuis  
tionnel  
est rem  
sement  
Ainsi,  
plus fia  
d'adapt  
équipe  
A Mo  
comme  
la col  
auprès  
popula  
territo  
Dès le  
février  
seurs,  
offici  
leur  
maire



Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

## Etat-civil

### Ils sont nés

**Octobre 2006**

ASSEBANE Abdallah, le 14.

**Novembre 2006**

CARDOSO MORENO Haïtham, le 3,  
MAGIMEL Thomas, le 30.

**Décembre 2006**

ADAMBASHA Faiyaz, le 1er,  
JUSSEAUME Noa, le 5,  
ADAM ZINE ELABIDINE Amassi, le 19,  
SILMEDO FERNANDES Wesley, le 20,  
CABORIEAU Romane, le 21.

### Ils se sont mariés

**Décembre 2006**

NOËL Gérard et FREMANT Laetitia, le 2,  
DELAMEZIÈRE René et DUFOUR Evelyne, le 23,  
FEUILLETTE Christian et MESCHIA Sylvie, le 23.

### Ils sont décédés

**Novembre 2006**

DEPUILLE Henri, 81 ans, le 29.

**Décembre 2006**

DUBUC Roger, 66 ans, le 4,  
FORNASARI Anne, 81 ans, veuve DEPUILLE, le 6,  
ROMA Daniel, 44 ans, le 13,  
DELCOMMUNE Gérard, 77 ans, le 25.

## Brèves

### Recensement de la population 2007

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

A Montataire, comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8% de la population dispersé sur l'ensemble du territoire.

Dès le 18 janvier prochain et jusqu'au 28 février au plus tard, deux agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des

personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Merci de leur réserver un bon accueil.



Melle DENEUVILLE



Mme TOUBACHE



Montataire  
VILLE DE L'OISE

**Lundi 19 février 2007  
à 19 heures  
Salle de la Libération**

**Conseil  
municipal  
Débat  
d'orientation  
budgétaire**

Une suspension de séance sera proposée par M. le Maire afin de permettre aux habitants d'intervenir.



# Grand Débat Public

SOIRÉE SPÉCIALE

## Quel avenir pour l'agglomération Creilloise

à l'initiative de la municipalité  
avec

M. le Maire et vos élus  
ouvert à tous les habitants

**VENDREDI 16 FÉVRIER 2007**

**20 HEURES**

**SALLE DU PALACE**

**MONTATAIRE**



Montataire  
VILLE DE L'OISE